

BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2017

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

CHANGEMENT DE PERSONNEL A LA MAIRIE

Depuis plusieurs années, Madame Anne Nanty gérait les finances et les dossiers du personnel de la commune en étant « détachée » de la communauté de communes qui est son employeur. Mais depuis la fusion des deux communautés de communes, le travail s'est fortement accru et Anne ne pouvait plus tout faire. Elle a donc dû quitter ses fonctions à Belrupt depuis septembre. C'est Monsieur Loïc Ferry qui va la remplacer à partir du début novembre. Monsieur Ferry sera employé par la commune de Dugny qui le « détachera » à Belrupt pour un temps de travail hebdomadaire fixé à 12 heures par semaine. Bienvenue à lui ... et merci à Anne pour son dévouement aux intérêts de la commune et la qualité de ses relations avec tous.

11 NOVEMBRE, FÊTE PATRONALE DE LA SAINT MARTIN ET JOURNEE DU SOUVENIR

La journée annuelle du souvenir de tous les combats pour la liberté du pays est fixée en mémoire – notamment – de l'armistice mettant fin le 11 novembre 1918 à la Grande Guerre 14/18. Cette journée est ainsi destinée dorénavant à honorer tous les morts des guerres passées. Traditionnellement, une cérémonie se déroule au monument aux morts installé au fond de l'église, à la fin de la messe qui aura lieu cette année à 10h30. A l'issue de cette cérémonie, un moment d'échange et de partage réunira tous ceux qui le souhaitent dans la salle des fêtes où la chorale du village interprètera plusieurs chants. Un apéritif concocté par le Chaudron Vert clôturera ce moment de rencontre et de mémoire. Nous profiterons de cette rencontre pour afficher trois anciennes photos des classes de Belrupt au début des années 70 et sur lesquelles nos « historiennes » n'ont pas su mettre un nom sur tous les visages. Cet affichage permettra ainsi aux « anciens » de nous aider dans cette recherche car il est évident que beaucoup ont une bonne mémoire de leurs copines et copains d'école. Nous en profiterons aussi pour faire une visite du chantier de l'extension de la « réserve-office » de la salle des fêtes qui remplacera l'ancienne cuisine devenue exigüe et de qualité médiocre.

FÊTE PATRONALE

Depuis de très nombreuses années, la Commune offre un petit cadeau aux aîné(e)s du village. Autrefois, au temps où la vie était plus difficile, il s'agissait d'un « colis » composé de gâteries, de provisions, ... Depuis un certain temps, il s'agit de bons d'achat valables chez tous les commerçants qui les acceptent (presque tous en fait) afin que chacune ou chacun puisse choisir ce qui lui plaît. Cette année encore, ces cadeaux seront diffusés auprès de nos aîné(e)s vers la Saint Martin, qui est la fête patronale du village, le 11 novembre.

MERCI

Parmi les nombreux remerciements que nous devons exprimer, un merci tout particulier à Monsieur Stéphane Cordier qui a impulsé la remise en état du site multisports installé dans le parc aimablement mis à la disposition de tous par la famille Bloqué, rue de la Fontaine.

Après avoir proposé cette action de rénovation, il y a mis la main et a entraîné quelques bénévoles dans cette action qui a bénéficié aussi des compétences de l'Enveloppe du Bâtiment, l'entreprise dirigée par la famille Bousselet, bien connue au village.

**BIENTÔT UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNE
AINSI QU'UNE PAGE FACEBOOK**

Depuis quelques semaines, Gérard Rauscher prépare avec le Numéripôle de Bras (et son directeur, Monsieur Loïc Patenere, un de nos concitoyens) un site internet communal – notamment pour permettre aux administrés de la commune de solliciter des informations ou des documents par voie dématérialisée – comme la législation le prévoit maintenant pour de plus en plus de domaines (état civil, questionnements divers, comptes rendus du conseil municipal, ...). Dans la même démarche, la commune sera également présente sur Facebook.

Ces deux domaines sont en cours de construction - mais pour Facebook, vous pouvez déjà consulter. A vos écrans !

NAISSANCE

Bienvenue à Eline née le 20 septembre dernier. Elle fait la joie de son grand frère Tiago. Félicitations aux heureux parents Boris Hervé et Myriam Chaigneau domiciliés 4 A rue de la Côte

REPAS DES AINES LE 10 DECEMBRE

Le repas annuel offert à nos aînés aura lieu le dimanche 10 décembre, à midi, quelques semaines après la Saint Martin, fête patronale de Belrupt.

Ce repas devenu traditionnel permet à ceux qui le souhaitent de se retrouver dans un moment sympathique et de profiter d'un climat de rencontre.

Le repas sera suivi d'une après-midi dansante. Toutes les personnes de 65 ans et plus sont donc invitées gracieusement.

Ce sera à la salle des fêtes et le repas sera préparé par Loïc Lesoudier et Grainne Nic Carthaigh, les patrons du Chaudron Vert.

Quelques bonnes fées du village vont préparer cela avec eux.

L'invitation est gracieuse mais il sera possible, si les invités aînés le souhaitent, de se faire accompagner par une ou deux personnes, conjoint non compris (pas plus de deux accompagnateurs, afin de rester dans les capacités d'accueil les plus favorables).

En ce cas, le ou les accompagnateurs s'acquitteront de la somme de 29 euros.

Pour organiser tout cela, merci de s'inscrire, en retournant en mairie le petit bulletin ci-après :

Madame, Monsieur ...

S'inscri(ven)t au repas du 10 décembre à midi à la salle des fêtes,

accompagné(e) de